

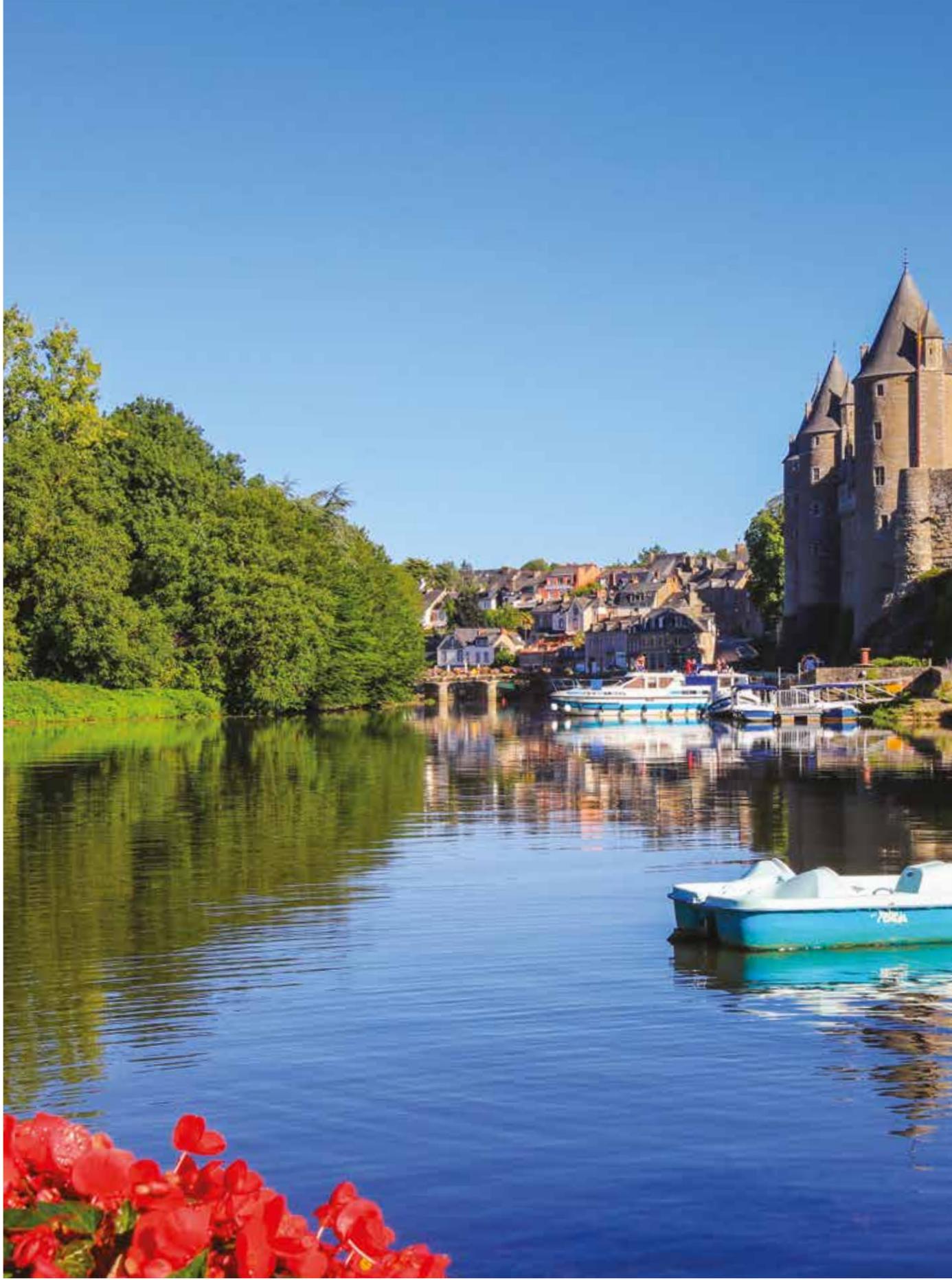
Rapport D'ACTIVITÉ

DANEVELL
OBEREREZH
2023

2023



Bien vivre
en **MORBIHAN**
Beviñ mat er **MOR-BIHAN**





SOMMAIRE

Édito du président	4
3 questions à Antoine LAFARGUE	5
Retour sur 2023 en images	6
Morbihan, 21 cantons, 42 Élus	9
Les solidarités humaines au cœur	11
Accompagner enfants et parents.....	12
Protéger tous les enfants	13
Soutenir chacun pour que personne ne reste sur le côté	14
Faciliter l'insertion professionnelle	15
Bien se loger, une priorité	16
Faciliter le quotidien des personnes handicapées.....	18
Aider nos aînés à bien vieillir	19
Vers une politique territoriale et plurielle des mobilités	21
Entretenir les routes et les infrastructures.....	22
Faciliter les mobilités douces	23
Un environnement à préserver.....	24
Des territoires bien accompagnés	27
Accompagner les territoires dans leur développement.....	28
Développer l'accès au numérique.....	29
Aménagement foncier et rural : 7 procédures en phase d'aménagement	30
Tourisme : le Morbihan poursuit son développement.....	31
Collèges, culture et sport	33
Des collèges à construire et à entretenir.....	34
Favoriser l'épanouissement et la réussite des collégiens	35
Soutien aux comités sportifs et aux associations.....	37
Culture, mégalithes, Suscinio, Kerguéhennec, La Gacilly & co !.....	38
Ressources du Département	41
Une administration performante et de qualité	42
Compte administratif 2023.....	44

ÉDITO du Président



2023 a été une année de réalisations significatives pour notre Département. Notre ambition de répondre aux besoins des Morbihannaises et Morbihannais et d'améliorer constamment la qualité de nos services s'est traduite par des actions concrètes.

Malgré l'augmentation des dépenses sociales et une inflation significative, **le Département a maintenu une très bonne capacité d'investissement grâce à une gestion financière saine et rigoureuse**. 161 millions d'euros ont été investis l'année dernière, qu'il s'agisse de l'action sociale et de la solidarité, de l'éducation, des infrastructures et des mobilités ou encore du développement de notre territoire. Ces choix stratégiques témoignent de la confiance du Département en l'avenir.

En 2023, 25 millions d'euros supplémentaires ont été alloués aux politiques sociales. Pour favoriser l'accès au logement, l'assemblée départementale a adopté sa stratégie départementale de l'habitat et a réformé le Fonds de solidarité pour le logement (FSL). Dans un contexte de contraintes économiques touchant particulièrement les Ehpad, le Département a apporté un soutien financier crucial de 3,2 millions d'euros aux établissements concernés.

Le Département du Morbihan est résolument engagé dans la protection de l'environnement et la préservation du cadre de vie. En 2023, le nouveau schéma des Espaces Naturels Sensibles et de la biodiversité a été voté par l'assemblée départementale.

Une stratégie pour les mobilités a également été adoptée, avec une attention particulière portée sur les mobilités douces pour atteindre l'objectif fixé par la Stratégie Nationale Bas Carbone de 15 % de déplacements en vélo d'ici 2050.

Les collèges sont toujours au cœur de nos actions. Nous avons inauguré le tout nouveau collège de Tréfaven à Lorient, symbole de notre engagement pour l'éducation et le bien-être des jeunes au sein de notre département.

L'année 2023 a également été marquée par le dépôt de la candidature des mégalithes de Carnac et des rives du Morbihan en vue de leur inscription au patrimoine mondial de l'UNESCO.

Je tiens à exprimer ma profonde gratitude à l'ensemble des collaborateurs du Département, à nos partenaires institutionnels, économiques et associatifs, ainsi qu'à tous ceux qui contribuent, chaque jour, à **faire vivre « l'esprit Morbihan »**.

Ensemble, nous continuerons à innover, à nous adapter et à relever les défis pour faire de notre département un modèle de développement et de bien-être pour tous ses habitants.

David LAPPARTIENT

Président du Département du Morbihan

3 QUESTIONS

à Antoine Lafargue, Directeur général des services

Antoine Lafargue est le directeur général des services du Département du Morbihan. À la tête de plus de 2 800 agents, il livre sa vision du territoire et de la collectivité, puis dresse le bilan de l'année 2023 et les priorités pour 2024.

2023 en quelques mots ?

Ayant pris mes fonctions à la fin de l'année 2022, ce fut pour moi une année de découverte du Morbihan, des activités et actions de notre département et de ses agents. J'ai vu bien des visages volontaires, animés par un bel esprit public, avec de l'engagement et beaucoup d'expertise. Le Département du Morbihan est une magnifique collectivité territoriale, actuellement reconnue comme l'une des mieux gérées de France. Le cap est clair, les projets déterminés et nous avançons. Durant ces premiers mois, j'ai aussi perçu comment nous pourrions, peut-être, mieux encore, prendre en compte la connaissance que chacun a de son métier, pour progresser collectivement et toujours davantage faire confiance aux agents.

Un enjeu sur lequel vous souhaitez particulièrement insister ?

L'enjeu social est déterminant pour notre avenir commun ! Répondre au vieillissement de la population, aux problèmes qui y sont liés et notamment la dépendance, qui est actuellement un véritable défi sociétal. Suivant l'élan du schéma départemental de l'autonomie voté en décembre 2022, nous avons en 2023 augmenté nos aides à la rénovation des EHPAD, créé des

places en habitat inclusif, soutenu les aidants. Dans le même temps, nous continuons d'accueillir des enfants toujours plus nombreux dans le cadre de l'aide sociale à l'enfance. Nous réussissons ces missions grâce à l'optimisation de nos moyens : depuis 3 ans désormais, notre budget alloué à l'action sociale progresse de 30 millions d'euros par an !

Le Morbihan est aussi tourné vers l'avenir. Avec quels objectifs ?

Ce sont nos autres enjeux : la solidarité et l'aménagement des territoires pour assurer un développement équilibré entre les villes et les campagnes. En 2023, nous avons adopté notre première stratégie départementale pour les mobilités avec notamment son volet cyclable, la première stratégie départementale pour l'habitat et le logement, ainsi que le nouveau schéma départemental des espaces naturels sensibles et de la biodiversité. En parallèle, nous poursuivons la transformation de notre collectivité vers une administration moderne, numérique et collaborative. Nos agents et nos partenaires y contribuent tous au quotidien.





RETOUR sur 2023 en images



L'année 2023 fut l'occasion de voir certains projets s'initier, et d'autres se terminer. De l'inauguration des aménagements du château de Suscinio au lancement de la plateforme en ligne pour les aidants, en passant par la mise en oeuvre du contournement routier de Locminé...

Retour en images sur les temps forts de l'année 2023.



1 Préserver la biodiversité et nos paysages emblématiques

Parce que les espaces naturels sensibles sont au coeur de la stratégie environnementale du Département, un schéma des espaces naturels sensibles et de la biodiversité 2024-2035 a été adopté par l'assemblée en décembre 2023. Au-delà des enjeux de préservation de 103 sites naturels à haute valeur écologique, ce schéma vise à acquérir de nouveaux espaces naturels pour mieux les préserver et à protéger la biodiversité.

2 Candidature UNESCO : une année très constructive

Le 10 novembre 2023, le Président a signé la charte d'engagements communs et le plan de gestion pour la candidature « Mégalithes de Carnac et Rives du Morbihan » au Patrimoine mondial de l'UNESCO. Cette candidature est portée par l'association Paysages de mégalithes, dont le Département est le premier partenaire, et concerne 28 communes du Morbihan. Un projet structurant au rayonnement international !



3 Une dynamique nouvelle pour l'habitat

Le logement est l'une des grandes préoccupations des Morbihannais. Chaque année, le Département y consacre plus de 11 millions d'euros. Face à la crise, il vient d'adopter une stratégie départementale pour l'habitat, avec pour objectifs de construire plus de logements – notamment locatifs sociaux, de rénover les logements existants et de mieux faire correspondre l'offre existante et les besoins des ménages.

4 Favoriser le retour à l'emploi

En mars 2023, le nouveau Plan départemental pour l'insertion a été adopté pour cinq ans (2023-2028). Il vise à améliorer deux principaux freins à l'embauche, le logement et la mobilité des actifs, notamment pour les habitants des zones rurales du nord du département. Ce plan a également pour objectifs d'améliorer le recrutement dans les domaines connaissant une pénurie de candidats et de favoriser l'insertion des jeunes de 25 à 35 ans.



5 Vers des mobilités durables

Le 16 juin 2023, le Conseil départemental a adopté son schéma des mobilités. Il repose sur deux objectifs majeurs : offrir des solutions de déplacement diversifiées à chaque habitant du Morbihan et accompagner les dynamiques territoriales. Il s'agit notamment de favoriser les mobilités décarbonées et respectueuses de l'environnement (covoiturage, transports en commun, vélo, etc.), et de créer 500 km de pistes cyclables supplémentaires d'ici à 2033 pour encourager la pratique cyclable dans les trajets quotidiens.



6 Création d'un site internet de soutien aux aidants

Le 3 octobre 2023, a été lancé « Aidants Morbihan », une plateforme en ligne de solutions pour mieux soutenir les aidants qui accompagnent au quotidien un proche malade, handicapé ou âgé. En quelques clics, l'aidant renseigne la situation de son proche et sa localisation et peut trouver des renseignements personnalisés : aides financières, activités de loisirs adaptées à proximité, solutions de mobilité pour s'y rendre, ou réunions à venir d'un groupe de parole...

<https://aidants.morbihan.fr/>



7 Locminé enfin contourné !

Le contournement routier global de Locminé (environ 12 km) a été finalisé et inauguré en juillet 2023. C'est un chantier emblématique par les moyens financiers qui lui ont été consacrés (60 millions d'euros dont 38 pour la déviation de Locminé) et par la complexité de la préparation du chantier. Objectifs atteints : désengorger le centre-ville de Locminé, sécuriser et fluidifier le trafic, garantir une stricte compensation écologique. Le tronçon Locminé-Siviac est désormais en 2x2 voies et s'inscrit dans le programme « Triskell » qui prévoit l'aménagement routier des liaisons Vannes/Pontivy/Saint-Brieuc et Lorient/Pontivy/Saint-Brieuc.



8 Un collège flambant neuf pour les élèves de Tréfaven à Lorient

Le nouveau collège de Tréfaven, implanté sur Lorient entre les quartiers de Kerentrech et du Bois du Château, a été inauguré le 10 mars 2023. Il remplace les collèges de Kerentrech et Jean Le Coutaller et accueille 500 élèves, dont 20 en classe Ulis (Unités localisées pour l'inclusion scolaire). Coût de l'opération : 16 millions d'euros.



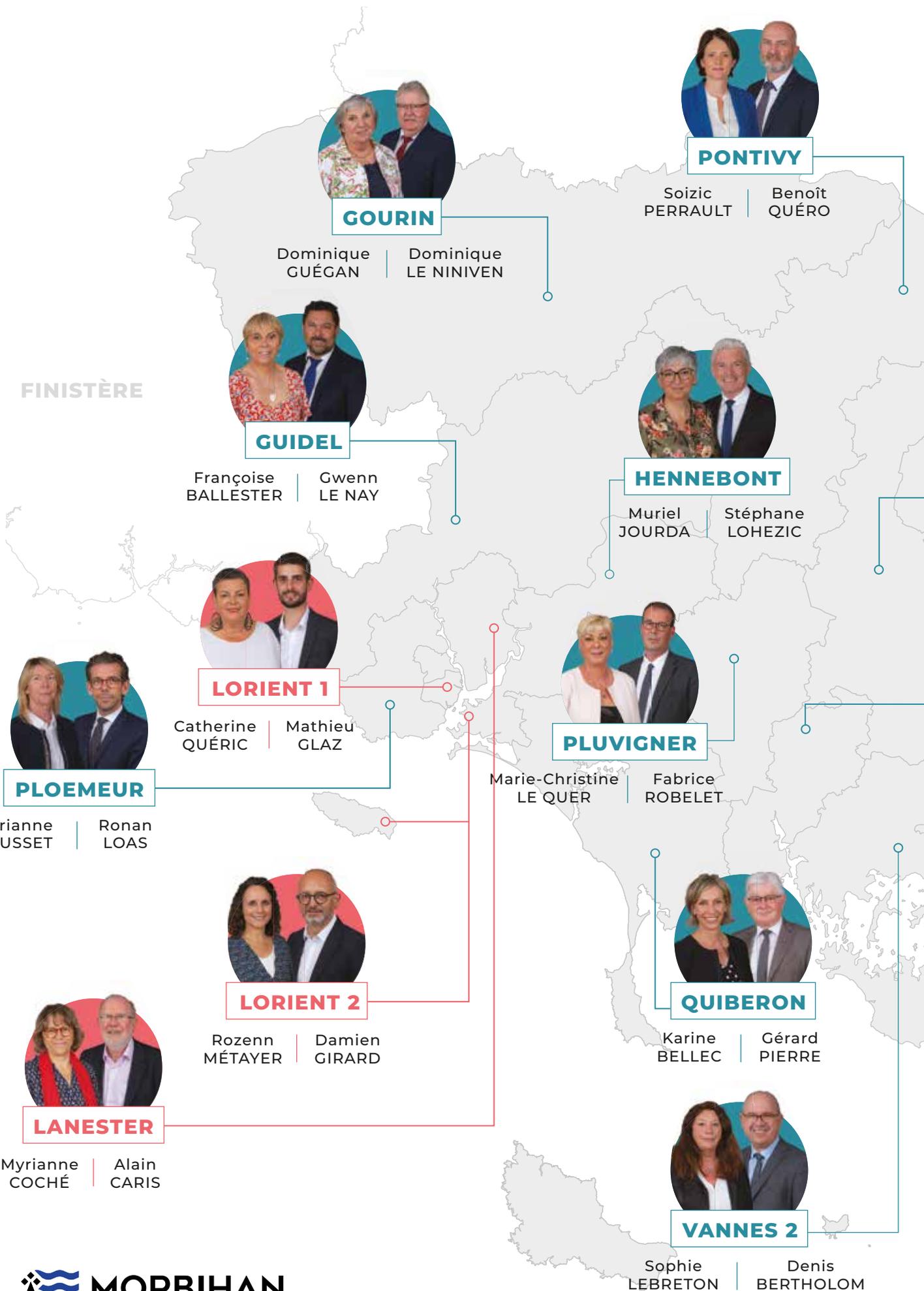
9 Semaine du Golfe du Morbihan : une édition record !

Avec plus d'un millier de bateaux répartis en flottilles, la Semaine du Golfe du Morbihan a attiré 250 000 visiteurs pendant près d'une semaine. Partenaire historique et principal financeur, le Département était aussi présent dans l'espace exposition du village, au port de Vannes, du 17 au 21 mai 2023, l'occasion d'y présenter le projet « Neptune - Gagner avec Parkinson ». Soutenu par le Département du Morbihan, le voilier Neptune a pris part à la fête lors de la grande parade avant de prendre le départ de l'Ocean Globe Race à Southampton, le 10 septembre 2023, pour un tour du monde en équipage. À son bord se trouvait Bertrand Delhom, atteint de la maladie de Parkinson. L'objectif était de sensibiliser le grand public à cette maladie qui touche plus de 270 000 personnes en France.



10 Château de Suscinio : un trésor du département ressuscité

D'importants travaux avaient déjà été effectués ces dernières années sur le domaine de Suscinio, propriété du Département depuis 1965. En 2022 et 2023, le logis Est et le perré d'entrée du château ont fait l'objet d'une importante rénovation, pour un budget de 10 millions d'euros. Par ailleurs, des fouilles archéologiques ont permis de découvrir les fondations initiales du château ! Ces aménagements conséquents ont été inaugurés le 10 juin 2023.



MORBIHAN

21 cantons . 42 élus

CÔTES-D'ARMOR

ILLE-ET-VILAINE



PLOËRMEL

Hania
RENAUDIE | Nicolas
JAGOUDET



GRAND - CHAMP

Dominique
LE MEUR | Pierre
GUÉGAN



MORÉAC

Rozenn
GUEGAN | Stéphane
HAMON



GUER

Marie-Hélène
HERRY | Thierry
POULAIN



AURAY

Marie-Jo
LE BRETON | Michel
JALU



VANNES 3

Gaëlle
FAVENNEC | Gilles
DUFEIGNEUX



QUESTEMBERT

Marie
LE BOTERFF | Boris
LEMAIRE



VANNES 1

Christine
PENHOUËT | Mohamed
AZGAG



SÉNÉ

Anne
JÉHANNO | David
LAPPARTIENT



MUZILLAC

Marie Odile
JARLIGANT | Alain
GUIHARD

LOIRE-ATLANTIQUE





Les SOLIDARITÉS humaines **au cœur**

L'action sociale est une compétence majeure du Département, qui agit tout au long de la vie : accompagner les femmes enceintes, suivre la santé des tout-petits, protéger les enfants placés, lutter contre la pauvreté et l'exclusion, favoriser le retour à l'emploi des allocataires du RSA, aider les personnes âgées et en situation de handicap dans leur vie de tous les jours, aider les familles à se maintenir dans leur logement en fonction de leurs ressources.

ACCOMPAGNER enfants et parents

Dès la grossesse, la future maman est mise en lien avec les services de la PMI (protection maternelle et infantile) implantés dans tout le Morbihan, en particulier lorsqu'il s'agit d'une maman ou d'un couple de parents en difficulté.

La quasi totalité des enfants sont vus en bilan de santé durant la maternelle. Le Département soutient également la création de places de garde pour les 0-3 ans.



- **4 679 visites** à domicile par les services de la PMI
- **5 398 consultations** médicales d'enfants de 0 à 5 ans, à la PMI ou à domicile
- **8 449 consultations** en santé sexuelle pour les moins de 26 ans (+3,5 %) assurées par la PMI
- **12 047 places** d'accueil pour les jeunes enfants

Construire un lien d'attachement enfant-parent

En 2023, les sages-femmes et les puéricultrices du Département ont accompagné 93 familles morbihannaises présentant des vulnérabilités dans le cadre de l'expérimentation nationale « Panjo » (Promotion de la santé et de l'attachement des nouveaux-nés et de leurs parents).

En intervenant régulièrement à domicile, elles aident les nouveaux parents à créer un lien sain et épanouissant avec leur premier enfant.

Cultiver la parentalité

350 000 euros ont été versés en soutien aux opérateurs proposant des actions d'accompagnement des parents dans leur rôle éducatif (ex : Café des parents, associations de réseaux de parents, etc.). Parmi ces actions, le projet d'accompagnement à la parentalité autour de la littérature jeunesse intitulé « Des livres à soi », mené par les équipes départementales du centre médico-social d'Auray en partenariat avec le Salon du livre et de la presse jeunesse de Montreuil. Par le livre, cet atelier vient soutenir la parentalité, l'éveil de l'enfant, la fratrie, et l'ouverture sociale des familles.

Côté parentalité, les PMI proposent également des actions collectives d'accompagnement et de prévention telles que la lecture avec bébé, le massage/portage, la psychomotricité et l'allaitement

Soutenir la création de places de garde d'enfants

La garde des enfants de 0 à 3 ans est une préoccupation majeure des Français (1 parent sur 5 se retrouve sans solution de garde¹).

Le Département du Morbihan mène une politique publique très active en la matière, après avoir créé en 2021 l'un des dispositifs d'aide les plus incitatifs en France. En 2023, il a ainsi pu accompagner 16 nouveaux projets pour un montant d'aide de 2,7 millions d'euros : maisons d'assistantes maternelles, crèches, multi-accueils, relais petite enfance...

Depuis deux ans, un nouveau dispositif de soutien a permis la création de près de 500 places supplémentaires.

Le SAVIEZ-VOUS ?

93 %

des enfants morbihannais scolarisés en moyenne section en école maternelle, soit **4 679**, ont effectué un

bilan de santé proposé et pris en charge par les services de la PMI du Département. C'est actuellement l'un des taux de couverture les plus élevés en France.

¹ - source : « Garde d'enfants : les familles sans solution devraient être bientôt indemnisées », Lisa Grimaud, aufeminin.com, 7 janvier 2022

PROTÉGER tous les enfants

Partout en France, la protection de l'enfance est un service public sous tension. Le nombre d'enfants protégés est en forte croissance, fruit d'un meilleur repérage ou peut-être, de fragilités dans la société française. En 2023, le Département s'est fortement mobilisé pour répondre activement aux besoins, en augmentant son budget de plus de 10 millions d'euros, via la création de postes et le lancement d'actions innovantes.

Une augmentation des informations préoccupantes et des enfants placés

Comme partout en France, le Morbihan connaît une forte hausse des « informations préoccupantes » (+ 29 % en un an). La raison serait notamment liée à un meilleur repérage des situations d'incestes et de violences intrafamiliales. Pour y faire face, la cellule départementale de recueil des informations préoccupantes s'est renforcée.

Mais derrière, c'est mécaniquement le nombre d'enfants à protéger qui augmente aussi, jusqu'à une subite saturation des places d'accueil historiques : 1 814 enfants placés à l'ASE (Aide sociale à l'enfance) en 2023 (+ 5 %) avec une forte hausse de mineurs non accompagnés (+ 25 %) et une augmentation importante des pupilles de l'État (+ 9 %).

Afin de répondre aux besoins, le Département a déployé des moyens financiers à un niveau inégalé, associé à un plan d'actions :

- **+50 %** des enfants placés chez des tiers de confiance.
- **L'ouverture d'une maison d'enfants** à caractère social à Bubry dès fin 2023 et la décision d'en ouvrir une seconde à Lanester début 2024.
- La décision de **créer deux « SOS Villages d'enfants »** de 35 places chacun. L'un ouvrira à Sarzeau en 2025 et l'autre à Plumelin en 2026. L'objectif est que chaque enfant accueilli vive avec ses frères et sœurs dans une maison qui deviendra la sienne, auprès d'une éducatrice familiale qui l'élève jusqu'à son autonomie.
- Des mesures « d'aides précoces » auprès des familles comme des **rendez-vous de guidance parentale** assurés par un éducateur de l'aide sociale à l'enfance.
- **Une campagne de recrutement d'assistants familiaux** : la pyramide des âges des professionnels en activité atteste de nombreux départs en retraite dans les 5 années à venir. Ainsi, 20 % des assistants familiaux ont plus de 60 ans et 70 % plus de 50 ans. Face à ce défi et pour maintenir la capacité d'accueil des enfants confiés au titre de l'aide sociale à l'enfance, le Département a engagé une campagne de recrutement d'assistants familiaux.

Le SAVIEZ-VOUS ?

- La prostitution est malheureusement un phénomène croissant chez les mineurs, notamment les plus en difficulté sociale et familiale.
- Pour y faire face, le Département a mis en place des temps d'information avec l'Amicale du Nid auprès de tous les professionnels de la protection de l'enfance dans le Morbihan en 2023. L'objectif est de prévenir le passage à la prostitution et d'aider les jeunes à en sortir.

Actions innovantes pour continuer d'accueillir enfants et adolescents

Afin de rendre les enfants confiés à l'aide sociale à l'enfance acteurs des dispositifs qui leur sont consacrés, le Département a mis en place en 2023 un « Conseil des jeunes de l'Aide sociale à l'enfance ».

Pour permettre aux fratries de se réunir, il finance désormais un centre de vacances des PEP à Sarzeau, avec une capacité d'accueil simultanée de 25 enfants.

En lien avec la protection judiciaire de la jeunesse (PJJ), il a soutenu l'ouverture du centre Kalon à Lanvaudan, qui mobilise 12 à 16 jeunes pendant 8 mois, autour du sport et de l'engagement. Ce centre de formation offre aux jeunes âgés de 16 à 25 ans, sortis du système scolaire sans qualification, une remobilisation de leurs ressources et de leurs appétences afin de favoriser leur insertion professionnelle.



- **2 023 enfants** suivis à domicile
- **1 814 enfants** placés à l'ASE en 2023 (+ 5 %)
- **24 places** de Maisons d'enfants à caractère social (MECS) créées en 2023
- **100 %** des établissements de l'aide sociale à l'enfance ont été contrôlés en 2023



SOUTENIR chacun pour que personne ne reste sur le côté

Accéder aux bonnes informations pour savoir de quelles aides bénéficier, obtenir un rendez-vous avec une assistance sociale dans un centre médico-social, se rendre dans un lieu d'écoute après avoir subi des violences intra-familiales et y trouver du soutien, obtenir une aide d'urgence pour ses achats alimentaires... Vous ne le savez pas forcément, mais tout cela est rendu possible grâce à l'action des services du Département !

Un guide en ligne pour toutes les aides !

Soliguide est un portail unifié de l'ensemble des dispositifs et acteurs des solidarités. Cofinancé à hauteur de 20 000 euros par le Département, il consiste en un site web et une application mobile qui regroupent la totalité des dispositifs d'aides sociales existants sur le territoire. C'est un outil qui permet un meilleur accès à l'information pour les bénéficiaires d'aides sociales, et par là-même de lutter contre le non-recours. En 2023, il portait sur le volet soins et handicap. En 2024, il s'ouvre aux autres thématiques.

Lutter contre les violences faites aux femmes

Plus que jamais, le Département du Morbihan s'est engagé à lutter contre les violences intra-familiales, principalement faites aux femmes. Cette lutte passe par des aides financières du Département aux acteurs de terrain, comme au dispositif L'Écoute à Lorient porté par le Centre d'information sur les droits des femmes et des familles (CDIFF), qui accompagne les femmes victimes de violences. Le Département finance plusieurs associations locales actives dans ce domaine, ainsi que des postes d'intervenants sociaux dans les commissariats et gendarmeries. Cet engagement actif du Département passe aussi par l'organisation de plusieurs rencontres et de conférences à destination des professionnels pour parfaire leur formation au repérage des situations notamment.

Vers la reconstruction du centre médico-social à Ploërmel

Le centre médico-social de Ploërmel, devenu vétuste, a fait l'objet d'études préalables en 2023. La construction d'un nouveau bâtiment, d'un coût de 8 millions d'euros, est prévue. Ce nouvel établissement offrira un meilleur accueil aux usagers.

L'action de la médiathèque départementale

La médiathèque départementale met en application la méthode « Facile à lire et à comprendre », qui permet de rendre l'information plus simple et plus claire, notamment aux personnes en situation de handicap, dyslexiques, âgées, ou encore maîtrisant mal la langue française. En parallèle, via son fonds, la médiathèque départementale travaille avec le réseau des médiathèques du Morbihan et « Livres et Lecture en Bretagne » pour créer des comités de lecture animés trois fois par semaine par des bénévoles.



- Nombre d'interventions réalisées par les assistantes sociales : **50 402**
- Nombre de familles reçues dans les centres médico-sociaux : **19 518**
- Nombre de familles ayant bénéficié d'un secours exceptionnel : **727 (+ 12 %)**

Le SAVIEZ-VOUS ?

Les addictions (au tabac, à l'alcool, à diverses drogues, aux écrans et aux jeux) sont un phénomène croissant, y compris chez les plus jeunes. Le Département soutient des associations venant en aide aux personnes ayant des conduites addictives. C'est le cas de l'associa-

tion Douar Nevez, qui regroupe des centres de soins d'accompagnement et de prévention en addictologie. Basés à Auray, Lorient, Ploërmel, Pontivy et Vannes, ces centres proposent, outre des consultations aux personnes souffrant d'addictions, un soutien et une écoute à l'entourage.



FACILITER l'insertion professionnelle

Dans le cadre de sa politique insertion, le Département attribue le RSA (revenu de solidarité active) et accompagne les bénéficiaires dans leurs projets d'insertion sociale et professionnelle. La collectivité travaille en partenariat avec des prestataires et l'ensemble des intervenants sociaux.

Nouveau programme départemental de l'insertion 2023-2028

Afin d'améliorer l'accompagnement des bénéficiaires du RSA, le Département a adopté en mars 2023 son programme départemental d'insertion 2023-2028. Il s'agit de recenser les besoins et de programmer des actions d'insertion et d'accompagnement social et professionnel. L'accent est mis sur le retour à l'emploi avec des actions pour lever les freins et les obstacles (mobilité, logement, santé, garde d'enfants...). Dans ce cadre, le Département a notamment lancé un appel à projets sur les chantiers et ateliers d'insertion.

Faciliter la mobilité des actifs et des demandeurs d'emploi

Parce que la mobilité représente un frein majeur à l'insertion, le Département soutient de nombreuses initiatives. Ainsi, à titre d'exemple, il a accordé 20 000 euros à l'association Néo mobilité qui prête des vélos électriques aux habitants de la presqu'île de Rhuys, et des scooters électriques aux habitants de Belle-Ile-en-Mer.

Dans la même idée, la Mission locale pour l'emploi des jeunes du Pays de Ploërmel s'est vue attribuer une aide de 20 000 euros pour l'achat d'un minibus 9 places.

Le Département a attribué plus de 280 000 euros aux auto-écoles sociales et solidaires pour l'achat de véhicules et ainsi rendre plus accessible le passage du permis de conduire.

Au total, 402 aides individuelles ont été accordées en 2023 sur la mobilité.

Le SAVIEZ-VOUS ?

La gestion du FDAJ (Fonds départemental d'aide aux jeunes) est assurée par les missions locales. Ce fonds permet la délivrance d'aides individuelles ou collectives aux jeunes en difficulté d'insertion. Ces aides octroyées peuvent prendre la forme d'un secours d'urgence ou bien aider à la réalisation d'un projet d'insertion comme par exemple aider un jeune à passer son permis de conduire dans le but de faciliter sa recherche d'emploi.



■ **12 152 foyers** bénéficiant du RSA en 2023, pour un budget total de 92 millions d'euros

■ **2 745 personnes** sorties des dispositifs insertion, dont 894 ayant trouvé un emploi ou s'étant engagé dans un projet professionnel ou une formation



BIEN SE LOGER, une priorité

Le logement joue un rôle important dans la qualité de vie des Morbihannais. Disposer d'un logement adapté, être capable de couvrir ses frais de location et ses charges associées est crucial. En 2023, le Département du Morbihan a pris des mesures significatives dans ce domaine.

Une stratégie départementale pour l'habitat

Dans un contexte de tensions fortes sur l'ensemble des questions liées au logement et de sa prégnance particulière dans le département du Morbihan, l'assemblée a adopté sa stratégie départementale de l'habitat. Elle se décline en trois axes : produire plus de logements, mobiliser les logements existants et les rénover, et faire correspondre l'offre à la demande. Chaque année, le Département consacre plus de 11 millions d'euros à l'habitat et au logement.

Création de Morbihan Habitat

La fusion des trois offices publics de l'habitat historiques dans le Morbihan, pour former Morbihan Habitat, a constitué un événement marquant en 2023. Logeant 7 % de la population morbihannaise, Morbihan Habitat porte 87 % du parc locatif social, ce qui lui donne la capacité d'agir face à une crise historique du logement. Les objectifs de Morbihan Habitat sont ambitieux : faire passer la production de 600 à 900 logements neufs par an, en déconstruire 200 par an et en réhabiliter 1 000 par an, tout en facilitant l'accès à la propriété.

Le Département lui apporte un soutien annuel massif : 5 millions d'euros en titres participatifs, 6 000 euros par logement neuf et une garantie des emprunts.



Le SAVIEZ-VOUS ?

Le Département propose le dispositif « Morbihan Solidarité Énergie », un accompagnement gratuit et personnalisé pour améliorer le confort des logements. Il s'agit d'une visite gratuite de deux heures environ, organisée par un spécialiste, pour rechercher des solutions durables face aux difficultés de se chauffer en hiver ou aux impayés de factures (eau, gaz, électricité). En 2023, 285 situations ont été ainsi accompagnées, soit +21 %. Pour plus de renseignements :

www.adil56.org



Plus d'aides pour sortir de l'insalubrité

Parmi les 307 700 logements du parc privé, 4,6 % sont considérés comme potentiellement indignes (soit 14 000 logements). Le plan départemental d'action pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées, élaboré en 2023 conjointement avec l'État, prévoit un accompagnement social et financier des propriétaires occupants afin de sortir de l'insalubrité. En 2023, le dispositif a été redimensionné afin de toujours mieux répondre aux situations d'urgence, grâce à la création d'une aide réactive pouvant aller jusqu'à 3 000 euros.

Refonte du Fonds de solidarité pour le logement

En 2023, le Département a souhaité modifier le règlement intérieur du Fonds de solidarité logement (FSL). 180 partenaires ont été consultés. Il a été décidé de relever certains plafonds et montants d'aides dédiés au FSL, de sorte à pouvoir aider un public plus large. De nouveaux droits ont été créés (incurie, téléphonie et internet).



- **1 117 aides** accordées au titre du Fonds de solidarité logement (FSL), soit 521 000 euros
- **2 706 aides** accordées au titre des impayés d'énergie ou d'eau, soit 613 000 euros
- **608 logements** locatifs sociaux rénovés énergétiquement
- **470 logements** privés accompagnés pour des travaux de maintien à domicile



FACILITER LE QUOTIDIEN des personnes handicapées

Aides financières et techniques, accompagnement humain, soutien aux aidants... L'une des missions essentielles du Département est d'améliorer la qualité de vie des personnes en situation de handicap. En 2023, le lancement du site web MDPH en ligne et celui d'Aidants Morbihan ont marqué une transition numérique, pour améliorer le quotidien des personnes handicapées et de leurs aidants.

Lancement de MDPH en ligne

Pour obtenir une allocation handicap (Allocation adulte handicapé, allocation d'éducation de l'enfant handicapé, prestation de compensation du handicap...), il était auparavant nécessaire de remplir un dossier papier auprès de la Maison départementale pour l'autonomie (MDA). Depuis février 2023, il est désormais possible d'effectuer cette démarche via le site web MDPH en ligne qui traite l'ensemble du processus, du dépôt de dossier jusqu'à la décision retenue. Il est même possible de suivre le traitement du dossier en ligne. Ce nouveau télé-service répond aux ambitions du Département de moderniser sa relation aux usagers, de simplifier la vie des personnes en situation de handicap, et d'améliorer les délais de traitement des demandes.

<https://mdphenligne.cnsa.fr>
ou depuis morbihan.fr

Aidants Morbihan : une plateforme de solutions pour les aidants

Mis en ligne en 2023, ce site web a pour objectif d'accompagner les 130 000 aidants morbihanais qui s'occupent au quotidien d'une personne malade, handicapée ou âgée. Les aidants font en effet face quotidiennement à de nombreuses responsabilités qui vont de la prise de rendez-vous aux démarches administratives, en passant par l'aide aux soins et le soutien moral. Aidants Morbihan répertorie plus de 900 solutions émanant des opérateurs du champ social, médico-social, sanitaire, culturel, sportif : aides financières, activités de loisir adaptées à proximité, solutions de mobilité pour s'y rendre, ou réunions à venir d'un groupe de parole...

<https://aidants.morbihan.fr/>

Assurer le transport des élèves et étudiants en situation de handicap

Un important marché public de 4,5 millions d'euros par an a été lancé et mis en œuvre par le Département en 2023 pour assurer le transport des élèves et étudiants en situation de handicap. Il concerne une quarantaine d'entreprises de transport dans le Morbihan. Le Département est en effet compétent pour transporter tout élève ou étudiant de moins de 28 ans en situation de handicap, qui ne peut se rendre de manière autonome à son établissement scolaire. Le Département transporte 623 élèves de chez eux vers leur lieu de scolarité, sur 200 circuits différents. Pour d'autres élèves, ce sont les parents qui effectuent les trajets et bénéficient de remboursements des frais de déplacement de la part du Département.

Le SAVIEZ-VOUS ?

Du répit pour les aidants !

En 2019, l'accueil temporaire (accueil de jour, hébergement provisoire) a été réintroduit dans les plans d'aide de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA). Ces solutions d'accueil permettent au proche aidant de trouver un temps de repos mais se heurtent parfois aux difficultés de financement. Pour y répondre, le Département débloque une enveloppe complémentaire pouvant aller jusqu'à 7 500 euros par an pour aider au financement de ces accueils. En 2023, 800 000 euros y ont ainsi été consacrés par le Département.



- **623** élèves handicapés transportés chaque jour
- Soutien du Département à la Maison départementale de l'autonomie : **4,5 millions d'euros**
- **3 618** allocataires de la Prestation de compensation du handicap, soit +4,3 %
- Taux de décroché de plus de **90 %** pour la plateforme téléphonique liée à l'instruction des demandes d'allocation personnalisée d'autonomie ou de prestations Handicap.

AIDER NOS AÎNÉS à bien vieillir

L'accompagnement des personnes âgées est l'une des compétences les plus emblématiques du Département. Et parce que le Morbihan comptera deux fois plus de personnes âgées de plus de 75 ans en 2050, cette compétence est au cœur des préoccupations de la collectivité. C'est un véritable défi qui nous attend. Il en va de la qualité de vie de nos aînés au temps présent, et de notre qualité de vie à tous dans quelques années ou décennies !...

Le SAVIEZ-VOUS ?

Impulsé et défini par la loi Elan de 2018, l'habitat inclusif est un habitat destiné aux personnes âgées de plus de 65 ans et aux personnes en situation de handicap qui font le choix, à titre de résidence principale, d'un mode d'habitation regroupé, entre elles ou avec d'autres personnes. Cette « colocation » est bien sûr assortie d'aides à domicile, d'interventions d'infirmiers, de veilleurs de nuit, de portages de repas et d'animations.

En 2023, un appel à projets d'habitat inclusif a été lancé, pour la création de 100 nouvelles places réparties dans tout le Morbihan.

Rénovation des EHPAD

Le Département accorde des aides financières aux EHPAD pour qu'ils puissent disposer de lieux d'accueils modernes, adaptés aux souhaits des résidents et aux besoins des professionnels. En 2023, le Département a augmenté son aide à l'investissement de 40 %, pour toute création ou rénovation de place d'EHPAD, soit 28 000 euros par place. C'est l'un des dispositifs les plus favorables en France, ce qui permet de faire de ces lieux d'accompagnement de la grande dépendance de réels lieux de vie.

Délais réduits de moitié pour l'Allocation personnalisée d'autonomie

L'Allocation personnalisée d'autonomie (APA) est versée par le Département aux personnes de plus de 60 ans en perte d'autonomie, pour payer tout ou une partie des frais pour vivre à domicile ou dans un EHPAD. Grâce à une réorganisation interne dans le traitement des dossiers et des équipes étoffées, le délai entre la date de réception de la demande et son traitement a été réduit de moitié en 2023.



- **+ 7 % de bénéficiaires** de l'Allocation personnalisée d'autonomie entre 2022 et 2023
- **20 000 personnes** âgées accompagnées financièrement par le Département, dont plus de 9 000 au titre de l'allocation personnalisée à l'autonomie,
- **3,2 M€ d'aides** d'urgence aux EHPAD en 2023 (dans un contexte de forte inflation)







Vers une POLITIQUE TERRITORIALE et plurielle des **mobilités**



Le Département a adopté le 16 juin 2023 son schéma départemental des mobilités.

Dans un contexte où chacun doit faire évoluer ses modes de déplacements pour lutter contre le dérèglement climatique, il s'agit **d'entretenir et d'améliorer les routes et infrastructures existantes et dans le même temps, de développer les mobilités douces.**



ENTREtenir LES ROUTES

et les infrastructures

Le Département gère un réseau de 4 100 km de routes départementales, plus de 1 400 ouvrages d'art et 7 000 ponceaux et aqueducs. L'année 2023 a été notamment marquée par l'inauguration du contournement de Locminé, qui facilite désormais le trafic routier vers les axes allant en direction de Rennes, Saint-Brieuc, Lorient et Vannes.

Adoption d'un schéma départemental des mobilités en juin 2023

Le principe directeur de ce schéma réside dans la priorité accordée à la gestion durable du réseau routier existant, avant toute considération de nouvelles infrastructures. Bien que la route demeure indispensable pour la majorité des habitants du Morbihan, le Département s'engage pleinement à promouvoir les modes de déplacement doux, décarbonés et respectueux de l'environnement dont notamment 500 km de pistes cyclables d'ici à 2033.

Le contournement complet de Locminé mis en service

C'était l'un des chantiers les plus attendus du programme routier départemental. Après la mise en service d'un premier tronçon de 3 km en janvier 2022 (section située entre Kerforho et l'échangeur de Kerrozet), la 2^e section à 2x2 voies Locminé-Siviac, d'environ 4,5 km, a été inaugurée en juillet 2023. Objectifs de cet aménagement essentiel et structurant pour le département et les communes concernées : désengorger le centre-ville de Locminé, améliorer les conditions de circulation, de fluidité et de sécurité. Coût total pour le Département : 60 millions d'euros.



- Longueur du réseau routier départemental : **4 072 km**
- Nombre d'ouvrages d'art gérés par le Département : **1 408**
- Montant annuel consacré à l'entretien du réseau : **16,43 M€ (+ 8,8 %)**



FACILITER les mobilités douces

De 2023 à 2033, le département prévoit de créer 62 itinéraires cyclables sur 250 km au total. L'objectif est d'inciter aux déplacements quotidiens à vélo, le long des routes départementales, afin de désengorger le trafic routier et contribuer à réduire le bilan carbone sur ces trajets.

250 km sur 62 itinéraires de pistes cyclables prévus

C'est un budget de 8 millions d'euros par an qui est prévu à compter de 2025. L'objectif : créer 250 km de pistes cyclables sécurisées et confortables, sur 62 itinéraires sous maîtrise d'ouvrage départementale ; et subventionner 250 km sous maîtrise d'ouvrage des intercommunalités ou des communes du Morbihan, avec un dispositif d'aide incitatif (30 % des travaux, jusqu'à 50 % pour les ouvrages de franchissement des routes départementales).

Déjà un exemple finalisé en 2023 : 2,5 km de piste cyclable entre Hennebont et Caudan !

La première section de piste cyclable de 2,5 km a été inaugurée le 15 avril 2023, le long des RD 769 bis et RD 26, entre Hennebont, l'entrée de l'hôpital Charcot et la voie communale de Kernivinen, sur la commune de Caudan. L'objectif étant de dupliquer cette expérimentation le long d'autres routes départementales, pour favoriser le déplacement des actifs à vélo (trajets domicile-travail), sur des pistes cyclables dédiées, dotées d'un dispositif de sécurité.



■ 26 km de voies vertes entretenues par le Département

Le SAVIEZ-VOUS ?

Soutenu par le Département, le service express régional métropolitain est une forme de « RER Bretagne Sud » qui consistera en une amélioration de la cadence des trains TER (+ 47 %) sur l'itinéraire Quimper-Vannes, d'ici à la fin 2025. Ce nouveau service baptisé « Breizhgo Express Plus », s'inscrit dans un partenariat entre l'Etat, la Région, les 4 Départements bretons, les communes et leurs groupements. L'axe géographique Redon – Vannes – Lorient – Quimper concentre 900 000 habitants, soit plus d'un quart de la population bretonne.

UNE BONNE COMPAGNIE

Adoption d'une vision stratégique pour l'avenir et la gestion des ports dans le département

Un rapport portant une vision stratégique d'avenir a été validé en septembre 2023 par l'assemblée départementale pour orienter la gestion et la modernisation des ports dans le Morbihan. Ce rapport affirme que le Département continuera de s'appuyer sur la société publique locale, la Compagnie des ports du Morbihan, qui porte un programme d'investissement ambitieux de 103 millions d'euros d'ici 2028.

Enlèvement et destruction de bateaux épaves dans le port d'Etel

De grosses unités ont été extraites du port d'Etel entre juillet et août 2023. Les propriétaires de ces bateaux ont bien sûr été avisés en amont. Autorisée par la Préfecture du Morbihan, cette opération s'avérait indispensable, car il y avait un risque de péril grave et imminent qui risquait de porter atteinte à l'environnement.



■ 31 ports départementaux

■ 12 953 places gérées par la Compagnie des ports du Morbihan



UN ENVIRONNEMENT à préserver

Le Département mène de nombreuses actions concrètes en matière d'écologie. En particulier, il entretient les Espaces naturels sensibles (ENS), les protège et les ouvre au public. Il crée également des sentiers de randonnée, dont le fameux sentier littoral, il finance la rénovation des réseaux d'eau, lutte contre les pollutions, encourage la plantation des haies bocagères et finance de nombreuses associations environnementales.

Adoption du Schéma départemental des espaces naturels sensibles et de la biodiversité

C'est un document important qui a vu le jour en 2023 pour les 12 ans à venir. Par rapport au précédent schéma, celui-ci est élargi à tous les milieux naturels du département. Il adopte une vision plus globale dans la lutte contre les conséquences du dérèglement climatique et l'érosion de la biodiversité. Avec ce schéma, le Département s'engage en particulier sur la création de 20 nouveaux espaces naturels sensibles. En parallèle, le Département poursuit ses actions de sensibilisation à l'environnement, via notamment son programme annuel phare : Morbihan Grandeur Nature.

Réparation des dégâts suite à la tempête Ciaran sur les sites naturels

La tempête du 1^{er} novembre 2023 a occasionné de nombreux dégâts sur les espaces forestiers du Département (chutes et bris d'arbres). Les massifs forestiers concernés ont dû être transitoirement fermés au public, car devenus dangereux. D'importantes opérations de sécurisation ont dû être engagées : coupe et retrait des arbres et branches dangereuses. Certaines se poursuivent jusqu'au printemps 2024.

Réalisation du chantier de randonnée autour de l'étang de Penmur à Muzillac

Ce projet a été réalisé en deux tranches : une première qui s'est finie en 2023, une seconde qui se terminera en 2024. Il s'agit d'une boucle de cheminement sur des terrains quasi exclusivement propriétés départementales. Le Département va investir dans ce projet plus de 1 million d'euros (acquisitions de terrains, études, maîtrise d'œuvre, travaux). À terme, ce chemin permettra de faire le tour de l'étang de Penmur, espace naturel remarquable. Il permettra de traverser et de visualiser une grande diversité de milieux naturels (étangs, zones humides, prairies, boisements, bocage).

Bientôt de nouveaux sentiers du littoral

Les paysages du Morbihan se prêtent à la randonnée, et le Département souhaite accentuer ses investissements en la matière. Entre 2022 et 2023, le budget randonnée a en effet presque doublé, passant de 1,2 million d'euros à 2,3 millions d'euros. Une nouvelle convention a été signée entre le Département et l'Etat, ce dernier étant responsable de déterminer le tracé des sentiers, pour ouvrir de nouveaux sentiers sur le littoral, notamment en 2023 le long de la rivière de Crac'h (Crac'h - Carnac - La Trinité sur Mer). Des échanges avec 600 propriétaires concernés par un passage sur leur propriété ont été entrepris, ainsi qu'avec la Préfecture, les élus locaux et diverses associations.





- **103 espaces** naturels sensibles
- **3 360 hectares** en espaces naturels sensibles, dont 1 600 hectares de forêts et boisements
- **150 animations** attirant 2 200 participants dans le cadre de « Morbihan Grandeur Nature »,
- **6 scientifiques** aux compétences diversifiées au sein du Conseil scientifique de l'environnement du Morbihan (CSEM)
- **4,5 M€** accordés au dispositif de soutien en eau potable et assainissement

L'appui du Conseil scientifique de l'environnement du Morbihan

Le Conseil scientifique de l'environnement du Morbihan apporte une expertise impartiale aux élus et services du Département et facilite l'accès à la connaissance environnementale du territoire, par exemple pour les collectivités territoriales et les bureaux d'études en ingénierie. En 2023, ce conseil a encadré la réalisation de deux études : l'une sur la prise en compte de la biodiversité lors de la réalisation de travaux de restauration aquatique, l'autre sur les enjeux à prendre en compte dans la future stratégie bas carbone du Département.

Parce que l'eau est un bien commun précieux

Le Département assure un soutien au « grand cycle de l'eau », via un fonds d'intervention pour l'eau et l'assainissement de 4,5 millions d'euros, pour aider les maîtres d'ouvrage dans la modernisation de leurs systèmes d'assainissement.

Il accorde également un soutien au « petit cycle de l'eau », via 1 million d'euros d'opérations sur cours d'eau et milieux aquatiques. Ce budget se traduit sous forme de subventions auprès d'opérateurs publics qui interviennent sur la restauration des cours d'eau. En 2023, des travaux ont notamment été effectués sur les marais du Branzais à Pénestin, ainsi que sur le Marais du Duer à Sarzeau et le Marais de la Villeneuve et du Hézo. L'objectif est de mieux accueillir les oiseaux via l'amélioration de la circulation de l'eau.

Le SAVIEZ-VOUS ?

En 2023, un inventaire des coccinelles a été réalisé. Il a permis de recenser 58 espèces de coccinelles dans le Morbihan, dont 4 nouvelles découvertes. 48 espèces ont été identifiées dans les espaces naturels sensibles, rappelant de nouveau la contribution manifeste de ces lieux à la biodiversité.





Des TERRITOIRES bien accompagnés



De loin le premier partenaire financier des communes, et parfois le seul, le **Département accompagne les territoires** sur une multiplicité de thématiques : soutien aux communes et aux associations dans leurs projets ancrés sur le territoire, encouragement des initiatives en lien avec le développement durable, soutien aux centres d'incendie et de secours, amélioration des infrastructures numériques, aménagement foncier, développement touristique, ...

ACCOMPAGNER LES TERRITOIRES dans leur développement

Les territoires morbihannais revêtent chacun leurs spécificités. C'est pour cette raison que le Département leur apporte des soutiens personnalisés, via le Programme de solidarité territoriale, en fonction des projets initiés et portés par les communes et les intercommunalités. L'objectif est de réduire les inégalités entre ces territoires, notamment entre zones rurales et urbaines.

Signature des contrats de territoires avec Belle-Île-en-Mer

Le 5 janvier 2023, le Département a signé les contrats de territoire avec la communauté de communes de Belle-Île-en-Mer (CCBI), et les quatre communes de l'île. Objectif : accompagner les projets essentiels définis par les élus bellilois pour vivre sur l'île à l'année, et pas seulement en période touristique. Le Département financera 50 % de 6 projets, en y consacrant plus de 7 millions d'euros : création de logements, réhabilitation d'une chapelle, création d'une salle des fêtes, restructuration d'un centre sportif...

Renouvellement du label Département fleuri

Pour la 4^e fois consécutive, le jury national des Villes et villages fleuris a attribué et remis le label Département fleuri (décerné pour 5 ans) au Département du Morbihan, le 12 décembre 2023 à Paris. Labellisé Département fleuri depuis 2008, le Morbihan compte près de 57 communes labellisées, dont 10 classées 4 fleurs. Une belle reconnaissance de l'investissement des collectivités qui s'impliquent pour améliorer le cadre de vie des habitants et l'attractivité du territoire !



■ Un total de **438 projets** financés au titre du Pacte de solidarité territoriale pour **21,7 M€** en 2023

■ Un **éco-bonus** pour les projets de rénovation énergétique des bâtiments publics

Signature d'une entente stratégique avec l'Université Bretagne Sud

Le 6 mars 2023, une convention de partenariat a été signée entre le Département et l'Université Bretagne Sud afin de conjuguer les compétences et les moyens de ces deux acteurs publics majeurs dans le Morbihan. Le Département s'est engagé à verser 4,35 millions d'euros pour la construction du campus de Cybersécurité et Datasciences de Vannes, pour la rénovation du restaurant universitaire de Lorient ou encore pour le soutien à la recherche et à l'innovation. Le Département et l'Université ont convenu de renforcer leurs liens : accueil d'étudiants au sein des services du Département, accueil d'expertises réciproques, mise à disposition d'infrastructures, partage de réseaux, etc.

Le SAVIEZ-VOUS ?

En 2023, le Département a créé un éco-bonus pour encourager les communes à rénover énergétiquement leurs bâtiments publics. 76 projets en ont bénéficié en 2023, pour un soutien total de 3,7 millions d'euros. Quelques exemples : rénovation énergétique dans les écoles, les complexes sportifs et les mairies, requalification de l'éclairage public, installation d'éclairage LED dans les salles de sport, réhabilitation thermique de logements communaux...

DÉVELOPPER

l'accès au numérique

Le Département accompagne le développement des technologies de communications fixes et mobiles à très haut débit sur le territoire. Il dote aussi les centres de secours et les différents sites départementaux d'une connexion au très haut débit.

Bretagne Très haut débit : un total de 122 000 prises raccordées à la fibre optique fin 2023

Depuis 2014, le Département participe activement au déploiement de la fibre optique sur le territoire. Il intervient aux côtés des groupements de communes et de la Région, dans le cadre du projet « Bretagne Très haut débit » avec une participation de 42 millions d'euros.

L'année 2023 a été une année importante dans le développement du THD. De 40 000 prises raccordées en 2022, le Département est passé à un total de 122 000 prises raccordées.

Le raccordement des collèges progresse aussi, ainsi que celui des casernes de pompiers et des bâtiments administratifs du Département (18 nouveaux sites départementaux concernés en 2023).

Amélioration du réseau mobile 4G / 5G

Quatre nouveaux pylônes de téléphonie mobile 4G/5G ont été posés en 2023. Une antenne-relais reliée au câble sous-marin fibre avec SFR entre Quiberon et Le Palais à Belle-Île-en-Mer a été installée dans le courant de l'année afin de permettre aux îliens d'installer au moins une box 4G chez eux. L'objectif est que sur l'ensemble du territoire morbihannais, et notamment dans les zones à faible ou très faible densité démographique, les habitants puissent bénéficier d'un réseau de téléphonie mobile qui fonctionne, et qui leur permette également l'accès à internet via des box 4G.



■ **82 000 prises** raccordées à la fibre optique en 2023 soit au total 122 000

LUTTER

contre les incendies

SDIS : Hausse du budget de fonctionnement

Le Département est le principal financeur du service départemental d'incendie et de secours (SDIS) en lui apportant les moyens nécessaires à la poursuite de ses activités. En 2023, les dépenses de fonctionnement du SDIS ont augmenté de 2,9 % par rapport à 2022 et ont été financées par le Département à hauteur de 29,7 millions d'euros, soit une progression de sa contribution de 6,3 %. Par ailleurs, le Département a versé une subvention d'équipement de 1 million d'euros afin de contribuer au maintien d'un parc performant de véhicules et de matériels. Enfin, le Département a poursuivi l'accompagnement des communes et des EPCI, dans le financement de la rénovation et la construction des casernes des sapeurs-pompiers.



- **196 000 appels** d'urgence reçus au Centre de traitement de l'alerte
- **41 617 interventions** réalisées par les sapeurs-pompiers du Morbihan
- Une équipe de **3 000 hommes et femmes** : 415 sapeurs-pompiers professionnels, 2 426 sapeurs-pompiers volontaires, 118 personnels administratifs techniques et spécialisés
- **29,7 M€** de budget accordé par le Département au SDIS 56

Convention avec les agriculteurs pour lutter contre les incendies de forêt



À la suite des incendies exceptionnels qui ont touché le Morbihan au cours de l'été 2022, la Préfecture, le Département, le SDIS et la Chambre territoriale d'Agriculture, associés à des organisations professionnelles agricoles, ont souhaité fixer les conditions d'engagement des agriculteurs lors des feux de forêts et d'espaces naturels. Selon les termes de la convention, les agriculteurs s'engagent à mettre à disposition leurs équipements et leurs connaissances du terrain pour appuyer les sapeurs-pompiers dans la lutte contre les feux de forêt et limiter leur impact. En retour, une formation spécifique sur la prévention et la gestion des incendies est dispensée par le SDIS. Ils recevront également une compensation financière pour leur contribution de la part du Département.

AMÉNAGEMENT FONCIER ET RURAL :

7 procédures en phase d'aménagement

L'aménagement foncier rural est une politique du Département du Morbihan, notamment à travers l'action de l'Aménagement foncier agricole forestier et environnemental (AFAFE). Un grand nombre de projets sont menés, beaucoup plus que dans d'autres départements.

L'AFAFE, c'est quoi ?

L'Aménagement foncier agricole forestier et environnemental consiste en général en des procédures longues qui durent de 10 à 12 ans. Il s'agit de regrouper, ou restructurer, sous forme d'unités foncières cohérentes, des parcelles de terrains dispersées. Cela peut passer soit par des échanges de terrains, soit par des transactions financières. L'objectif est de faciliter l'exploitation des terrains agricoles et de mieux les adapter à leurs usages, dans une logique de développement durable.

Elven : un projet pour réduire de 35 % le nombre de parcelles

L'opération a fait l'objet d'une enquête publique entre février et mars 2023. Cette opération concerne une superficie de plus de 5 500 hectares et doit permettre de réduire le nombre de parcelles cadastrales d'environ 35 % (leur nombre passerait d'environ 9 700 à 3 400). L'opération de travaux connexes devrait permettre la réalisation de 2,7 km de haies, 7 km de chemins de terre (dont 2 ou 3 à ouvrir), 5,1 km de chemins à aménager, 3 passerelles dont une passerelle routière, 2 000 m² de remise en état de cultures. La fin de la procédure est prévue pour 2025. L'année 2023 a été marquée par le premier avis favorable obtenu auprès de la MRAE (Mission régionale d'autorité environnementale).

6 autres procédures en cours en 2023

Plusieurs procédures en aménagement foncier ont été poursuivies, en particulier sur les communes suivantes : Arzal, Elven, Lanvégen, Lanvaudan, Saint-Gildas-de-Rhuys et Séglien.

Le SAVIEZ-VOUS ?

Le Département exerce la mission de démontstration depuis le 1^{er} janvier 2020 en régie directe. Les communes peuvent faire appel à ses services directement, et ne reversent que 10 % du coût des consommables nécessaires à la prestation.



- **7 opérations** en phase d'aménagement
- **6 opérations** en phase « procédure active »
- **3 opérations** dont le lancement est prévu à court terme
- **2 opérations** en phase de travaux connexes



TOURISME : LE MORBIHAN POURSUIT son développement

Avec 5 millions de touristes par an, le Morbihan est l'un des départements les plus touristiques de France. Le Département participe à la promotion de la destination en lien avec l'agence de développement du tourisme du Morbihan et tous les acteurs du territoire.

250 000 personnes à la Semaine du Golfe du Morbihan

2023 a été une année record pour la Semaine du Golfe du Morbihan qui rassemble des flottilles de bateaux anciens et décline beaucoup d'animations. Les estimations de fréquentation à terre ont dépassé les 250 000 spectateurs sur toute la semaine, du 15 au 21 mai à laquelle 1 223 bateaux s'étaient inscrits. 1 000 bateaux avaient participé à la Grande parade. Le Département soutient également le festival interceltique de Lorient (700 000 euros) et le festival photo de La Gacilly (350 000 euros).

Lancement du nouveau site internet de Morbihan Tourisme

Le nouveau site de Morbihan Tourisme avait été pensé dès 2022, dans le cadre d'une réflexion globale sur la stratégie de communication de l'agence départementale de tourisme du Morbihan. Mis en ligne en décembre 2023, il est doté d'un nouveau graphisme, inspiré du nouveau logo du Département du Morbihan. L'arborescence du site a été modifiée pour favoriser la mise en avant des destinations et des thématiques. Les trois clubs Morbihan Affaires, Loisirs en Morbihan et Green Morbihan ont été intégrés au nom de domaine principal, tout comme l'espace pro, ainsi que l'ancien blog, pour maximiser la visibilité de chacun.

<https://morbihan.com/>

Soutien aux équipements touristiques dans le Morbihan

En 2023, le Département a soutenu la création d'un office de tourisme nouvelle génération à Erdeven. « Nouvelle génération », car cet office de tourisme a été pensé comme un tiers-lieu ; il offre des informations personnalisées aux habitants et résidents secondaires, thématiques selon les spécialités des territoires. Il est aussi considéré comme le guichet unique des sports de glisse. Situé sur la route qui mène aux plages, il est positionné pour être bien visible des visiteurs, habitants et résidents secondaires.

L'aménagement de la base nautique de Priziac en Pays du Roi Morvan est aussi une belle réalisation soutenue financièrement par le Département, ou encore l'accompagnement au développement touristique du domaine des Can'haltes au Boju sur la commune de Gueltas.

Le SAVIEZ-VOUS ?

La commune de Lizio a souhaité dynamiser son centre-bourg en installant un carrousel. Considéré comme levier de développement touristique, le manège, par sa création artistique, reprend les univers des différents musées présents sur la commune notamment celui du Musée du Poète Ferrailleur. Le Département a financé 20 000 euros sur les 71 000 euros de budget total.



- 35 millions de nuitées
- 5 millions de touristes
- 13 000 emplois directs (21 000 en haute saison)
- 1,6 milliard d'euros de consommation touristique
- 1^{er} département nautique de France







COLLÈGES, culture et sport

Le Département est chargé de construire et rénover les collèges publics et participe financièrement aux travaux des collèges privés. Il assure également, avec ses 360 agents, l'entretien général des bâtiments et le service de restauration. Cette mission représente une part importante du budget du Département, sans oublier le déploiement de projets artistiques et culturels dans ces mêmes collèges. Il est également présent aux côtés des jeunes pour les aider à concrétiser leurs projets (subvention aux études supérieures, bourse pour étudier ou faire des stages à l'étranger, financement du Bafa,...).

Quant à la culture et au sport sur le territoire, ce sont deux piliers qui sont également soutenus par la collectivité, car ils sont importants dans la vie des Morbihannais.



DES COLLÈGES à CONSTRUIRE et à entretenir

Nouveau collège à Questembert, rénovation énergétique au collège de Ploërmel, modernisation des équipements pour les agents de service. Le Département investit plus que jamais dans ses collèges !

Rénovation thermique du collège de Ploërmel

L'objectif à atteindre en 2030 dans tous les collèges publics est de 40 % d'économie d'énergie puis de 60 % en 2050. Début 2023, la rénovation thermique totale du collège de Ploërmel, initiée en 2022, a pris fin. Le coût total représente 4 millions d'euros. Toutes les façades extérieures ont été isolées, ainsi que la toiture, et les fenêtres changées. C'est la première rénovation thermique de ce type, et l'expérience a été dupliquée au collège de Malansac (rénovation thermique terminée en février 2024).

Collèges tout neufs livrés à Questembert et à Lorient

Un tout nouveau collège a été livré en novembre 2023 à Questembert, 3 ans et demi après la genèse du projet. Le coût total de sa construction sur le terrain de sport jouxtant l'ancien collège est de 17,5 millions d'euros. Le collège précédent datait des années 1960 et ne pouvait pas être rénové ; c'est donc une déconstruction (avec désamiantage) et une reconstruction qui ont été mises en œuvre. Le nouveau collège de Questembert est le premier collège public du Morbihan à ossature bois.

Le nouveau collège de Trefaven a également vu le jour à Lorient, en remplacement des collèges de « Kérentrech » et « Jean Le Coutaller », pour un coût total de 16 millions d'euros. Une extension a aussi été livrée au collège Kerdurand de Riantec pour un budget de 3,5 millions d'euros.

Un soutien aux collèges privés

Dans le cadre de la loi Falloux, le département a apporté en 2023 1,9 millions d'euros au bénéfice des investissements dans les collèges privés et 170 000 euros pour soutenir leur fonctionnement.

Le programme Ty Self se développe : 10 collèges y participent

Dès 2017, le Département avait engagé une réflexion afin de lutter contre le gaspillage alimentaire et de responsabiliser les élèves lors de la prise de leurs repas pour leur permettre de se servir eux-mêmes selon leur faim et leurs envies. En devenant acteurs de leur repas, les élèves produisent moins de déchets et contribuent ainsi activement à lutter contre le gaspillage alimentaire. En 2023, sur la base des expérimentations menées, Morbihan Ty Self a été mise en service dans les collèges publics suivants : Le Verger à Auray, Eugène Guillevic à Saint-Jean-Brévelay, Cousteau à Séné, et Jean Moulin à Locminé. Au total, 10 collèges participent au programme depuis son lancement.



- **42 collèges publics** et **46 collèges privés sous contrat d'association**
- **2 millions** de repas servis dans les selfs des collèges publics, 10 restaurants Morbihan Ty Self au total (+ 4 en 2023)
- Plus de **30 % de produits** sous labels de qualité, dont 14,5 % de bio au 31 décembre 2023.



FAVORISER L'ÉPANOUISSEMENT

et la réussite des collégiens



Avec un programme d'actions pédagogiques parmi les plus incitatifs de France, avec un budget de 2,1 millions d'euros pour l'équipement numérique des collèges (+ 30 %), et 1 million d'euros pour les enseignements artistiques et le développement de projets d'éducation artistique et culturelle, les collégiens sont au cœur des priorités de la collectivité !

Un nouveau plan pluriannuel d'équipement numérique des collèges

En 2023, 4 000 terminaux ont été renouvelés (PC, tablettes) dans les collèges publics et privés pour 2,1 millions d'euros. Il s'agit de garantir l'égalité d'accès au numérique aux élèves et d'offrir aux enseignants les outils nécessaires à un enseignement de qualité. Dans le cadre du nouveau plan numérique 2023-2027, une enveloppe supérieure de 30 % par rapport au plan précédent a été votée par les conseillers départementaux.

Projets d'éducation artistique et culturelle

Presqu'un million d'euros a été attribué en 2023 à cette politique dans le cadre du schéma départemental des enseignements artistiques 2022-2028. Le Département finance 11 200 heures dispensées dans des classes à option artistique (4 classes orchestre en collège et 11 classes CHA musique-danse-théâtre pour près de 1 000 élèves qui suivent ces parcours). Il soutient également des résidences d'artistes en collèges à hauteur de 42 000 euros. En 2023, 19 projets ont bénéficié à près de 560 collégiens, dont un projet incluant 7 photographes professionnels et 400 collégiens, dans le cadre du festival photo de La Gacilly autour du thème

« La nature en héritage ». Un projet « comics » a également été mené en partenariat avec des collèges et leur médiathèque de proximité.

Le Département finance en outre diverses interventions en milieu scolaire : expression patrimoine/culture, éducation au développement durable, métiers entreprises & monde économique, citoyenneté.

Lutte contre le harcèlement scolaire

En 2023, une réflexion pour augmenter le nombre d'interventions visant à prévenir les cas de harcèlement scolaire a été menée. Il a, en effet, été constaté que les demandes d'intervention des collèges sur cette thématique étaient en augmentation.

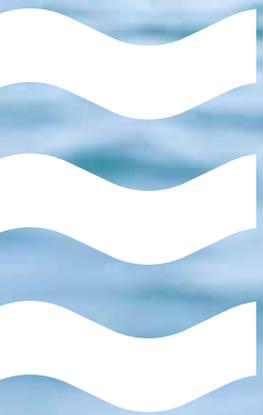
Le SAVIEZ-VOUS ?

Dès 2022, le Département a fait le choix de déployer des distributeurs de protections périodiques gratuites dans les collèges morbihannais, publics et privés, afin de lutter contre la précarité menstruelle des jeunes filles. En 2023, pour l'ensemble des 74 collèges équipés, le coût de l'opération a représenté un budget total de 150 000 euros.



- **2 700 ateliers** pédagogiques et 806 000 euros de budget annuel
- **41 établissements** soutenus au titre du schéma de développement des pratiques artistiques
- **19 projets** d'éducation artistique et culturelle menés dans les écoles et collèges
- **880 000 euros** : montant annuel total consacré aux enseignements artistiques
- **1,9 M€** : nombre total des aides accordées pour le soutien des manifestations et structures culturelles





SOUTIEN AUX COMITÉS SPORTIFS et aux associations

41 conventions de partenariat ont été signées en 2023, ce qui a permis de soutenir des actions ciblées en faveur de la pratique sportive des jeunes et/ou d'accompagner les initiatives de mutualisation à l'échelle des territoires. De plus, 69 associations, représentant 23 disciplines, ont bénéficié de subventions pour la réalisation de leurs projets.

Au sport de haut niveau...

Le sport de haut niveau est un élément représentatif du dynamisme du Morbihan et de la qualité des structures de formation existantes. C'est pourquoi, le Département du Morbihan soutient les clubs sportifs de haut niveau ainsi que leurs centres de formation, véritables vitrines du sport en Morbihan : Football Club de Lorient, Rugby Club de Vannes, Garde du Vœu d'Hennebont pour le tennis de table, Lanester Handball et CEP Lorient pour le basket. Le montant total accordé à ces clubs en 2023 s'élève à 726 000 euros.

... Et aux manifestations sportives d'envergure qui rassemblent !

Le Département soutient les manifestations sportives de niveau régional, national ou international, ainsi que des épreuves engageant de très nombreux participants. Ces manifestations ont d'indéniables effets en termes de retombées touristiques et économiques, tout en contribuant activement au « vivre ensemble » dans nos territoires.

C'est notamment le cas :

des épreuves cyclistes de Plouay ou du Grand Prix du Morbihan : elles réunissent à la fois de nombreux amateurs et des cyclistes professionnels, hommes ou femmes.

de l'Ultra-marin, course à pieds emblématique du territoire morbihannais car les épreuves se déclinent sur 16 communes du Golfe du Morbihan afin de proposer des parcours riches et diversifiés aux coureurs dans un cadre exceptionnel. Le Département a accordé une subvention de 37 000 euros à la 18^e édition de l'Ultra-marin. L'évènement a regroupé 10 000 participants sur 9 courses et 1 500 bénévoles.

Le SAVIEZ-VOUS ?

Le Département accorde aussi des subventions aux communes pour la rénovation ou la construction d'équipements sportifs. En 2023, à titre d'exemple, la collectivité a participé au financement de la nouvelle salle de tennis de table de la Garde du Vœu à Hennebont (le Hennebont Ping Center) et du Centre administratif et sportif du District de Football à Baud qui regroupe tous les clubs de foot du Morbihan.

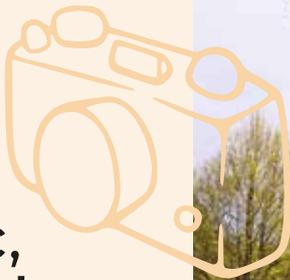


- **2,5 millions d'euros** pour le soutien, en fonctionnement, du mouvement sportif
- **763 900 euros** pour le sport de haut niveau
- **40 comités** sportifs départementaux soutenus et 710 000 euros de subventions octroyées
- **1,36 M€** pour les manifestations sportives, soit 2,5 de plus qu'en 2022



CULTURE

mégalithes, Suscinio, Kerguéhenec, La Gacilly & Co !



Le Département du Morbihan soutient et développe de nombreuses actions culturelles, en apportant un soutien majeur aux 228 bibliothèques, à travers sa médiathèque départementale. Il favorise la diffusion des expositions et des spectacles, promeut la langue bretonne et assure la gestion du domaine de Kerguéhenec. En parallèle, le Département initie des programmes d'éducation artistique et culturelle au sein des collèges, ainsi qu'en collaboration avec les acteurs de la solidarité et de l'insertion sociale. Par ailleurs, il s'engage activement dans la préservation et la mise en valeur du patrimoine morbihannais, à travers la réalisation de fouilles archéologiques préventives. Les sites patrimoniaux départementaux tels que le Domaine de Suscinio ainsi que les cairns de Gavrinis et du Petit Mont sont également accessibles au public, contribuant ainsi à la richesse culturelle du territoire.

Les mégalithes en route vers un classement au patrimoine mondial de l'UNESCO

Les rives du Morbihan représentent une zone exceptionnelle, caractérisée par une concentration et une diversité mégalithique uniques au monde. C'est pourquoi les acteurs du territoire travaillent, depuis 2012, à la candidature des Mégalithes de Carnac et des Rives du Morbihan au Patrimoine mondial de l'UNESCO. La candidature rassemble le Département du Morbihan, 28 communes, deux Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI), le Centre des Monuments Nationaux (CMN), le Conservatoire du Littoral, la Région Bretagne, et de nombreuses associations. Créée en 2013 à l'initiative du Département, l'association Paysages de Mégalithes fédère les acteurs institutionnels de la candidature. Le Département soutient l'association Paysages de Mégalithes dans ses missions, au travers d'une subvention, mais aussi des actions et contributions de certains de ses services.

Le dossier de candidature a officiellement été déposé en janvier 2024 au Centre du Patrimoine mondial de l'UNESCO par l'ambassadeur de France, et sera le dossier qui représentera le pays, sur la scène internationale, pour la session de l'été 2025 du comité.



En parallèle du montage de ce dossier de candidature, l'exposition « 5 000 ans avant J.C en Morbihan, le Néolithique s'explique », créée en 2022, a été accueillie à Gourin, Muzillac et Auray en 2023, après Lorient en 2022. Depuis sa première étape, elle a rassemblé 22 000 visiteurs, soit 13 000 par étape. En 2024, l'exposition s'installe à l'Hôtel de Limur à Vannes !

Nature, patrimoine et art contemporain se rencontrent au Domaine de Kerguéhenec

Le Domaine de Kerguéhenec avec son château du XVIII^e siècle classé au titre des monuments historiques, ses 175 hectares de champs, parcs et bois et son parc de sculpture contemporaine, est propriété du Département depuis 1972. En 2023, le domaine a accueilli 7 expositions d'art contemporain et trois temps forts qui ont concouru à accueillir 66 000 visiteurs : installation hors les murs d'un parcours d'œuvres de Daniel Buren, exposition « Noblesse oblige : être vu et reconnu », consacrée aux armoiries et blasons de familles nobles morbihannaises, et « Fenêtre sur l'éducation artistique », pour restituer au public cinq projets menés avec les Morbihannais, et la complicité de plasticiens et de créateurs sonores. Le château et ses dépendances sont actuellement fermés au public pour une grande campagne de travaux structurels, de restauration et d'aménagements qui durera 3 ans. Le château rouvrira ses portes en 2027.

Pour en savoir plus :
<https://www.kerguehenec.fr/travaux>



Le SAVIEZ-VOUS ?

Dans le domaine de la solidarité, le Département organise des actions permettant aux personnes les plus éloignées de l'offre culturelle d'avoir accès aux œuvres et de participer à des projets artistiques, comme par exemple les journées dédiées aux artistes allocataires du RSA.



- **210 863 prêts** de livres de la Médiathèque du Département aux 228 bibliothèques morbihannaises
- **2 km linéaires** d'archives papiers collectées et 90 giga-octets d'archives numériques aux Archives départementales.
- **4,9 M€** en 2023 pour soutenir la sauvegarde du patrimoine
- **1,9 M€** pour 200 structures et projets : circulation d'expositions et de spectacles sur le territoire, soutien à la diffusion et la transmission des langues bretonnes et galloises, gestion du domaine de Kerguéhennec
- Nombre de visiteurs en 2023 : **66 000** à Kerguéhennec et plus de **200 000** à Suscinio.



Festival Photo La Gacilly : « Sur le champ », une exposition en hommage à la ruralité du Morbihan

Partenaire du Festival photo La Gacilly, le Département du Morbihan commande chaque année, depuis 2009, une exposition photo en lien avec le territoire. En 2023, l'exposition s'intitulait « Sur le champ ». À travers ce soutien à la création photographique, le Département souhaite mettre en valeur ses territoires et sensibiliser aux enjeux environnementaux et sociétaux. Ces expositions peuvent être prêtées gratuitement aux collectivités et associations du Morbihan.

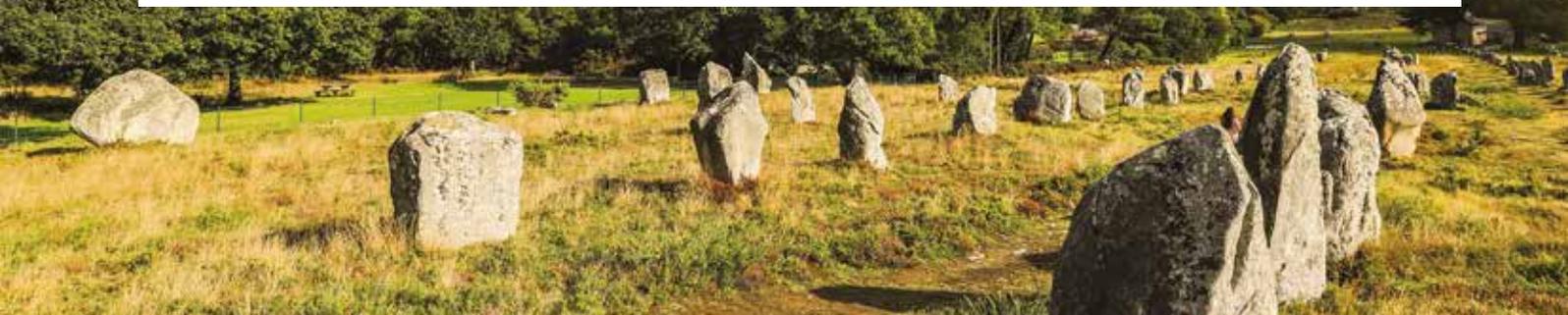
Domaine du château de Suscinio : fin des travaux du logis Est

Depuis l'acquisition du château de Suscinio, le Département l'a beaucoup valorisé par des études, des recherches archéologiques et d'importantes restaurations. Ces dernières années, de nombreux travaux et chantiers ont été menés comme la sécurisation du pont-levis, le remplacement de la passerelle arrière, le projet d'aménagement du logis Ouest. L'année 2023 a été marquée par l'inauguration du logis Est qui a réouvert aux vacances de printemps. Ce projet a permis de changer les conditions d'accueil du public afin d'accéder au château, mais aussi aux espaces naturels du domaine. L'année 2023 a été marquée par un record : la barre des 200 000 visiteurs franchie !

Langue bretonne : signalétique bilingue et rendez-vous Brezhoneg

Le Département du Morbihan a signé le 21 février 2023 une convention d'objectifs en faveur de la langue bretonne avec l'Office public de la langue bretonne. Celle-ci vise à promouvoir et développer l'usage du breton dans la vie quotidienne des Morbihannais et s'articule autour de trois axes d'intervention : l'affichage de la langue bretonne, la diffusion de la connaissance de la langue et l'utilisation de la langue oralement et par écrit dans les relations avec le public.

En mai 2023, le Département a proposé un premier « rendez-vous découverte Brezhoneg » visant à promouvoir la langue et à partager les enjeux liés à sa sauvegarde auprès d'agents du Département du bassin de Vannes. L'idée étant de contribuer à diffuser la langue au sein de la collectivité.







RESSOURCES du Département



L'action du Département est incarnée par ses quelque 2 800 agents. Le bien-être de ces derniers dans l'accomplissement de leurs missions et au sein de l'organisation collective est une priorité. En ce qui concerne les finances publiques, le Département est reconnu par les observateurs qualifiés, dont la Cour des comptes, comme l'un des mieux gérés de France. Il présente actuellement la meilleure note d'évaluation bancaire parmi tous les Départements de France, fruit d'une gestion rigoureuse et sérieuse au fil des ans.



Une ADMINISTRATION performante et de qualité

Démarche interne liée à l'amélioration de qualité et des conditions de vie au travail, modernisation et transformation numérique, développement de la « marque employeur »... Divers changements ont été opérés en 2023, et toute l'organisation du Département en interne va continuer d'évoluer pour plus de fluidité et de simplicité.

Démarche interne de qualité et conditions de vie au travail

Pilotée par le service de prévention et de santé au travail en lien avec l'Agence régionale pour l'amélioration des conditions de travail (ARACT), l'action cible la prévention des risques psycho-sociaux et des troubles musculo-squelettiques avec la méthode « PAMAL » (prévention des accidents et des maladies de l'appareil locomoteur) auprès des agents d'entretien, des agents des routes et des archives, soit 16 services bénéficiaires en 2023.

Modernisation et transformation numérique de l'administration

En 2023, le Département a notamment travaillé en interne sur l'expérimentation d'une gestion électronique des correspondances et sur la solution embarquée de surveillance de l'état des routes, aidée d'une intelligence artificielle.

Dans le même temps, une attention particulière a été portée à l'inclusion numérique des agents, à travers la signature d'un marché de prestations de formations numériques et la poursuite de l'opération « tous connectés ». Le « numérique responsable » est aussi une thématique sur laquelle la collectivité s'engage, à travers diverses actions déjà existantes, comme par exemple le droit à la déconnexion et le reconditionnement des matériels.

Cybersécurité et établissement de la cartographie des risques

En 2023, un important travail a été mené autour de la cybersécurité au sein du Département, avec le recrutement d'un responsable de la sécurité et des systèmes d'information. Un diagnostic des vulnérabilités a été conduit et un plan d'actions engagé, pour diminuer les risques, en se concentrant prioritairement sur les courriels.

Dans le même temps, le département a élaboré sa première « cartographie des risques », en interne, grâce à la mobilisation des experts du pôle de contrôles internes et de gestion des risques. La méthodologie a fait l'objet de plusieurs publications dans la presse spécialisée.

Des moyens généraux responsables et plus durables

Le Département a poursuivi, en 2023, son plan de décarbonation de la flotte des véhicules, en acquérant 30 nouveaux véhicules électriques.

Dans le même temps, la collectivité améliore sa gestion des fluides, en réduisant ses consommations énergétiques, notamment celles des bâtiments. Objectifs : - 40 % pour 2030 et - 60 % pour 2040. Il est nécessaire de consommer moins d'énergie et d'investir chaque année dans le domaine de la rénovation thermique.

La formation des agents est à cet égard un levier essentiel. Cela passe par des ateliers « Fresque du climat » et des formations métiers ciblées (ex : gestion des déchets culinaires dans les cuisines des collèges, éco-conduite des agents...)



Réorganisation des services

Une adaptation partielle de l'organigramme a été mise en place pour favoriser les transversalités et fluidifier la circulation de l'information.

- La direction générale des interventions sanitaires et sociales est rebaptisée direction générale adjointe solidarités pour mieux refléter son champ d'action et sa place dans la collectivité ;
- Une nouvelle direction générale adjointe ressources a été créée pour rassembler les leviers de performance des ressources et des moyens de l'administration départementale, regroupant les directions gestion financière, ressources humaines et administration générale ;
- Une direction générale adjointe éducation, culture, attractivité et territoires, regroupe désormais trois directions aux liens étroits : une dédiée aux territoires, une à la culture, et une à l'éducation, au sport et à la jeunesse.

Développement de la « marque employeur » et attention portée aux agents

Le Département a initié un travail sur sa marque employeur à l'occasion d'échanges avec le Comité local des employeurs publics. Il a créé un parcours d'intégration des nouveaux arrivants à travers des matinées baptisées « Degemer mat », pour partir à la découverte des directions et des missions de la collectivité. Un évènement spécifique a été initié pour les départs en retraite. Quant à l'évolution professionnelle, un poste de conseiller a été créé pour cet accompagnement, notamment vers un changement de poste en interne.

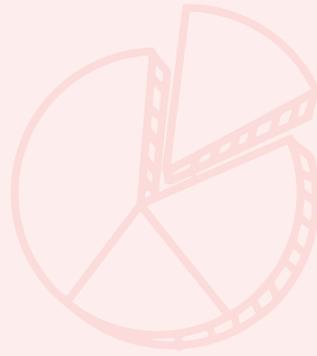


- **2 800 agents**
- **58 téléprocédures**
- **11 800 visiteurs** accueillis sur les sites du Département (Hôtel du Département, etc.)
- **770 véhicules** et engins
- **697 matériels** roulants (hors remorques)
- **5 161 candidatures** traitées et 250 recrutements

Le SAVIEZ-VOUS ?

Le parcours des cadres du Département du Morbihan repose sur 4 grandes thématiques : gestion de projet, intelligence émotionnelle, intelligence artificielle et stratégie bas carbone. Durant 4 ans, la formation des cadres se concentrera sur ces 4 thématiques. Ce parcours s'inscrit dans le dispositif « Morbihan Compétences », qui vise à renforcer les compétences et la cohésion au sein de la collectivité et permettre aux agents de relever les défis contemporains.

COMPTE administratif 2023

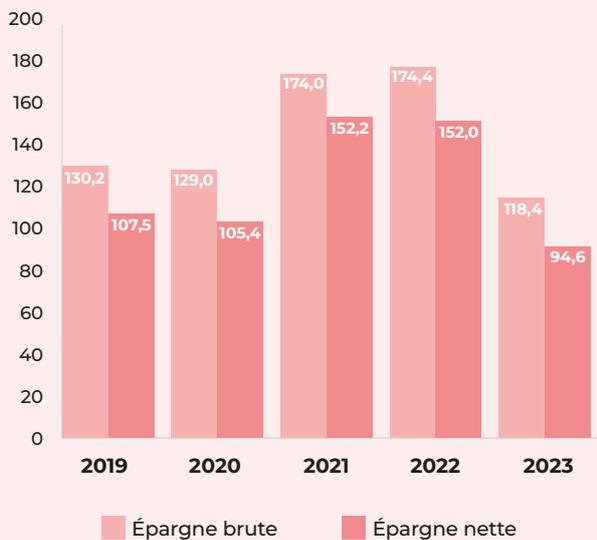


Budget 2023 : une situation financière toujours favorable

En dépit d'un recul de l'autofinancement lié à la baisse des recettes, la situation financière du Département est toujours favorable grâce à une gestion rigoureuse. Le Département du Morbihan n'a pas eu recours à l'emprunt depuis plus de cinq ans, poursuivant ainsi ses efforts de désendettement.

À l'image de tous les Départements de France, des suites directes d'une chute des rentrées fiscales liées à l'état du marché immobilier, l'épargne brute (différence entre les recettes réelles de fonctionnement et les dépenses réelles de fonctionnement) recule de manière significative (-32 %) en 2023. Elle s'élève à 118,4 millions d'euros, ce qui correspond à un taux d'épargne brute de 15,5 % contre 22,3 % en 2022.

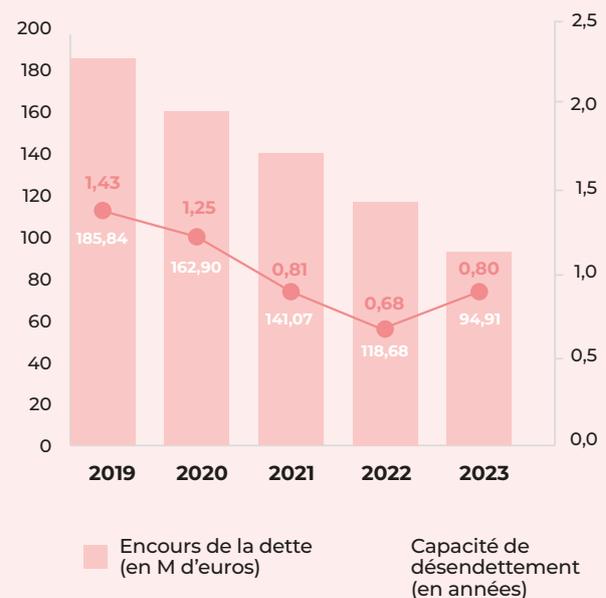
L'épargne nette de la collectivité diminue conséquemment (-37 %) pour s'établir à 94,6 millions d'euros en 2023.



L'épargne brute a permis d'autofinancer 66 % des dépenses d'investissement. Pour la cinquième année consécutive, le Département n'a pas emprunté.

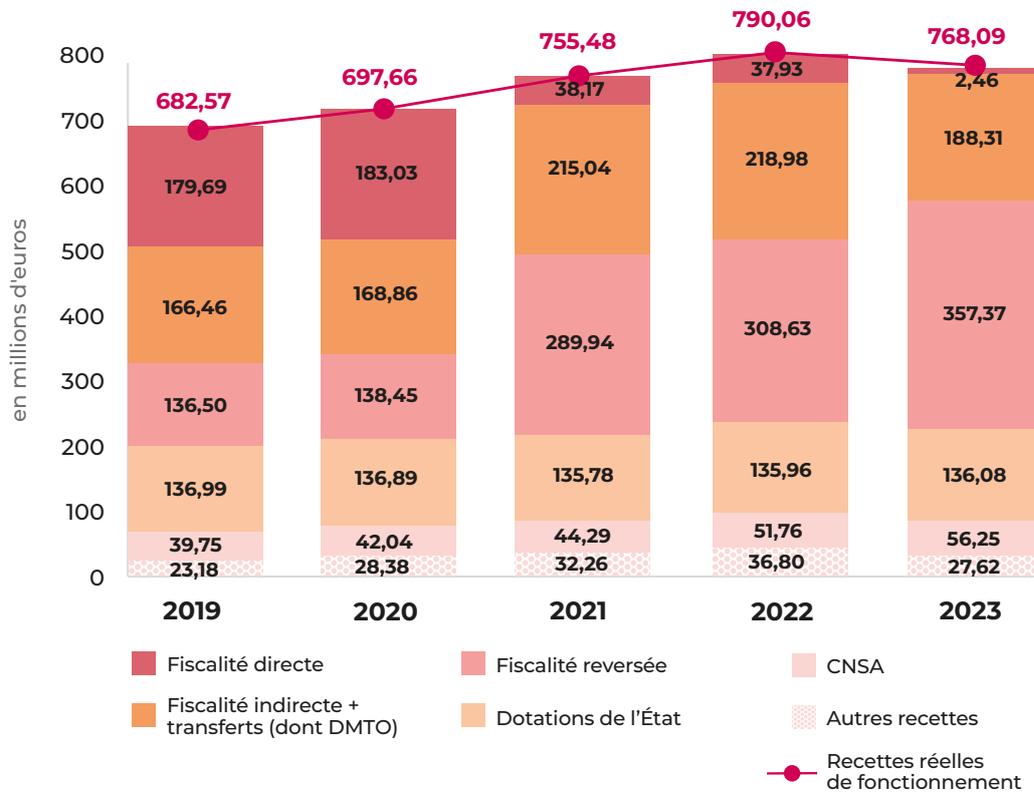
Un encours de dette en recul de 20 %

L'encours de la dette s'affiche en deçà de 100 millions d'euros à 94,91 millions d'euros. La capacité de désendettement qui mesure le temps nécessaire à une collectivité pour se désendetter si elle y consacrait toute son épargne est de 0,80 an. À titre de comparaison, ce ratio était de 2,6 ans fin 2022 pour la moyenne des Départements français.



LES RECETTES

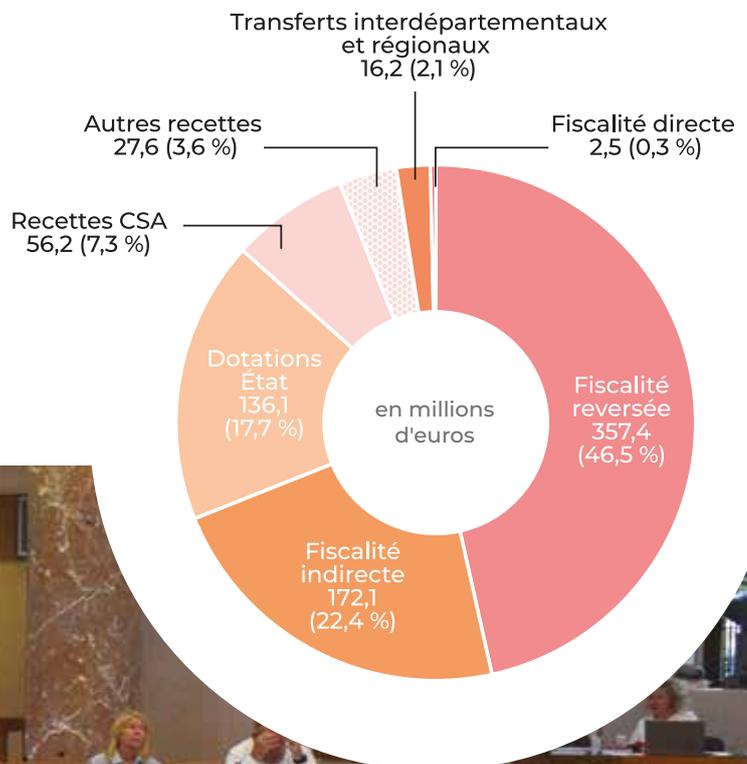
Des recettes de fonctionnement en recul de 2,5 % en 2023



L'origine des recettes de fonctionnement en 2023

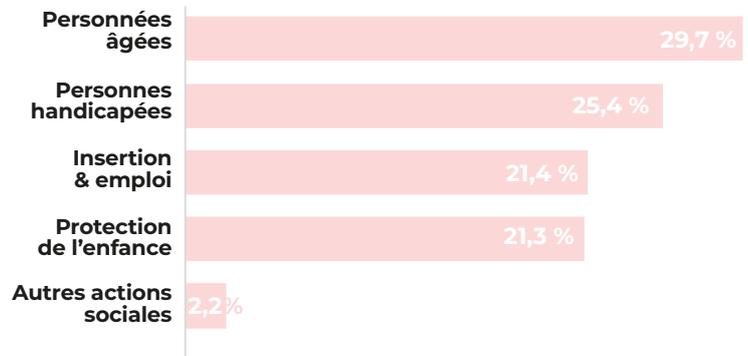
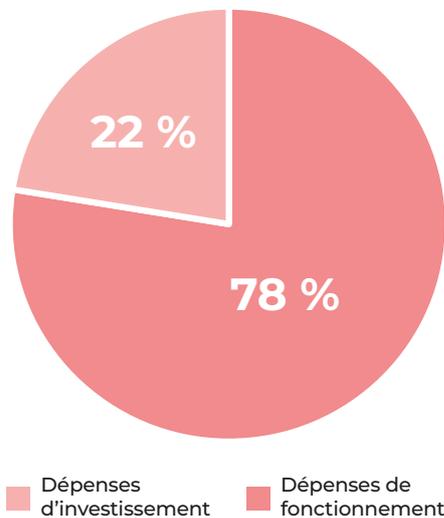
Les droits de mutation à titre onéreux (DMTO) qui ont connu une évolution très dynamique en 2021 et 2022, ont subi une baisse de près de 20 % en 2023 passant ainsi de 186,35 millions d'euros à 154,57 millions d'euros.

Près de 60 % des recettes de fonctionnement du Département sont sensibles à la conjoncture économique.



LES DÉPENSES

Un volume de dépenses totales de 835,13 millions d'euros



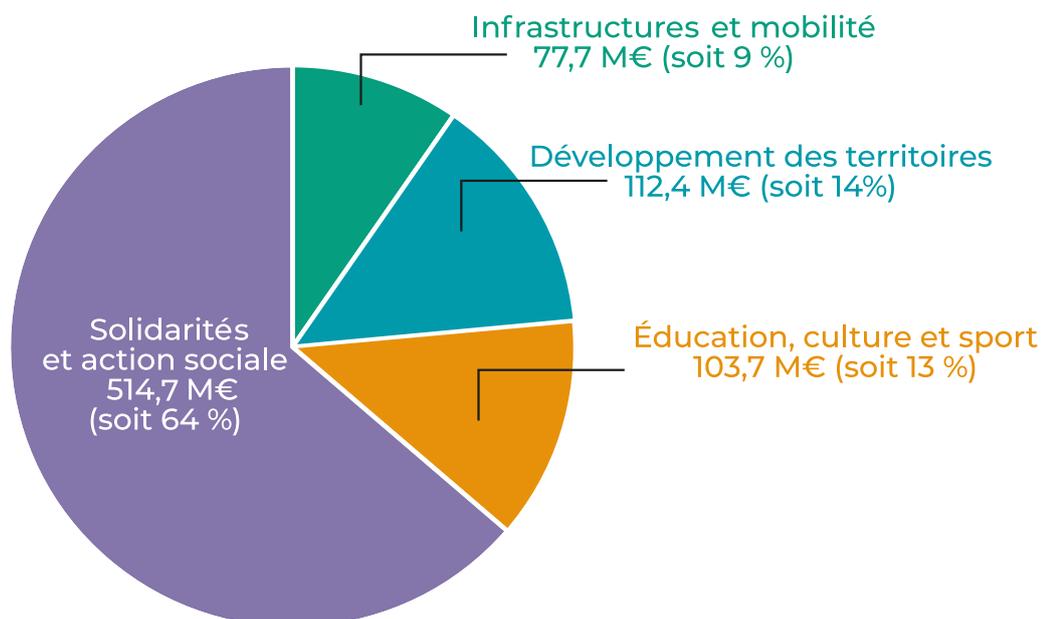
Des dépenses de fonctionnement en hausse de 6,4 % en 2023 qui atteignent près de 648 millions d'euros en 2023.

Prépondérance des dépenses consacrées aux solidarités et à l'action sociale : d'un volume de 420 millions d'euros (hors ressources humaines et moyens généraux internes), ce périmètre a connu une progression de 8,3 % en 2023 et représente 65 % des dépenses de fonctionnement.

Hors dette, des dépenses d'investissement de 156,95 millions d'euros dont 95 millions d'euros (61 %) pour développer et valoriser le patrimoine départemental (routes, collèges, principalement).

Un délai global de paiement de 19,28 jours en 2023 (le délai réglementaire est de 30 jours).

Le graphique ci-après ventile les compétences du Département en agrégeant les dépenses « support » en proportion de leurs poids dans les dépenses d'intervention.





Hôtel du Département

2 rue de Saint-Tropez
56000 VANNES

02 97 54 80 00

morbihan.fr

